

La Beauce canadienne dans le Québec méridional

Louis-Edmond Hamelin

Volume 2, numéro 2, 1957

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/020034ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/020034ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Hamelin, L.-E. (1957). La Beauce canadienne dans le Québec méridional. *Cahiers de géographie du Québec*, 2(2), 207–211. <https://doi.org/10.7202/020034ar>

Resolute. est celle de conducteur de *kramotik* pour les missions géologiques et géographiques du gouvernement fédéral opérant dans l'archipel de la Reine-Élisabeth.

La création du village esquimau de Resolute remonte à 1953. Cette année-là, trois familles de Port Harrison, province de Québec, et une famille de Pond Inlet, île de Baffin, furent amenées à Resolute avec leurs effets et leur attelage, lors du voyage annuel du navire de ravitaillement *C. D. Howe*. On savait depuis longtemps, mieux surtout depuis l'installation d'un poste permanent à Resolute, en 1947, que les ressources de la chasse étaient abondantes dans la région. L'entreprise de fixation de ces quatre familles s'étant avérée viable, dès le début, six autres familles, venant aussi de Port Harrison et Pond Inlet, vinrent s'ajouter aux premières, en 1955. Actuellement, le village esquimau de Resolute compte 57 âmes.

Les Esquimaux de Resolute sont avant tout chasseurs et trappeurs (ours polaire, renne, renard blanc, phoque, morse). La proximité du gibier leur permet de pratiquer un certain sédentarisme. Seuls les hommes partent quelques jours à la chasse. Les femmes et les enfants restent à Resolute dans des abris assez confortables, construits, à même le gravier des plages soulevées, d'ais mis au rancart des postes. D'autre part, ces Esquimaux peuvent jouir des soins médicaux prodigués par le garde-malade du poste de l'Aviation. Les divertissements sont bien organisés. En plus des jeux esquimaux traditionnels, il y a danses esquimaudes, le samedi soir (!), et, parfois, projection de films dans la maison servant de magasin.

Si les Esquimaux de Resolute apprécient les facteurs sociaux de leur existence communautaire et mi-sédentaire, il n'en reste pas moins que leur inclination naturelle pour la chasse est vivement stimulée par ce milieu particulièrement giboyeux. Aussi s'enthousiasment-ils déjà d'un projet du constable Gibson qui voudrait détacher une partie de l'agglomération actuelle à l'embouchure d'une rivière située à trois jours de traîneau de Resolute, sur la côte Est de l'île Cornwallis. Les produits de la pêche (truite arctique) viendront là grossir ceux de la chasse. Il sera intéressant de suivre la réadaptation encore plus poussée de ces Esquimaux à leur genre de vie traditionnel, dans un domaine où la dépendance des postes de l'État sera presque nulle.

Benoît ROBITAILLE

La Beauce canadienne dans le Québec méridional ¹

Quoique relativement jeune, le Québec méridional ² peut se partager déjà en plusieurs régions ; nous entendons le mot région non pas dans sa signification restrictive d'unité naturelle mais dans son sens géographique de « pays » distinct à l'intérieur d'un plus grand ensemble habité. Les façons de déterminer l'existence, les caractères et l'extension d'une région sont multiples mais nous ne voulons faire appel ici qu'à un seul barème qualitatif dominant, celui du coefficient

¹ Extrait de *Le Cadre naturel de Sainte-Marie-de-Beauce*. 83 pages, 10 figures, 4 tableaux, Sillery, 1955 ; non publié ; bibliothèque de l'Institut de géographie de Québec. Voir cet ouvrage pour la bibliographie (50 ouvrages mentionnés).

² Désignation de la partie non-ungavienne de la province de Québec. Le Québec méridional, avec sa superficie moyenne de 285,000 milles carrés, s'étend sur les sections québécoises du bassin du Saint-Laurent et du bassin sud-oriental de la baie James. Il correspond à la section « organisée » de la Province, c'est-à-dire celle qui est divisée en comtés et en territoires. Nous attirons l'attention sur le fait qu'il est inexact de restreindre l'emploi du terme province de Québec à la Laurentie ou à la partie habitée du Sud. La province de Québec s'étend du 45° jusqu'au détroit d'Hudson. Elle se divise en deux parties : le Québec méridional et l'Ungava.

industriel. Il permet de rassembler dans trois catégories les diverses unités du Québec méridional.

Trois catégories provinciales

A. — La première catégorie pourrait grouper les zones fortement industrialisées. Leur présence est le fruit de la révolution industrielle du xx^e siècle qui a donné à la province ses traits dominants actuels. En deux générations d'homme, une industrie peu différenciée, composée d'entreprises énormes et d'inspiration étrangère a détrôné une agriculture-genre de vie. L'industrialisation n'a pas provoqué de changements sur le seul plan de la civilisation mais elle a eu pour effet d'agrandir l'œkoumène laurentien. Aux Basses Terres étroites de la vallée du Saint-Laurent, s'est ajoutée la partie méridionale du Bouclier canadien. Si l'industrie a pénétré dans cette région pratiquement fermée à l'homme depuis l'ère des fourrures, c'était pour s'approcher d'un côté des matières premières pondéreuses (bois, minéral) et de l'autre, des ressources hydro-électriques. Pour répondre à ces invitations naturelles, de grandes régions industrielles se sont fixées sur la rive nord du Saint-Laurent, en particulier dans des vallées habitées par des rivières dont le débit et les accidents du lit favorisaient l'installation de puissantes turbines. Nous reconnaissons les cours d'eau de l'Outaouais, du Saint-Maurice et du Saguenay. Les affluents de la rive Sud du Saint-Laurent — dont la Chaudière, axe hydrographique de la Beauce — ne pouvant offrir qu'un quinzième de la puissance hydro-électrique des rivières de la rive gauche ont évidemment moins attiré d'industries. Une filiation très représentative du premier âge de l'électricité s'est donc établie entre les rivières à fort potentiel et les entreprises exigeantes en énergie. Aujourd'hui le transport du courant permet une plus grande mobilité dans les choix des sites industriels mais l'on demeure néanmoins tributaire de la force produite par les affluents septentrionaux. Montréal recevra de l'énergie produite sur la Betsiamite (Bersimis) situés à 450 milles au Nord-Est de la métropole. Au-delà de la vallée partiellement industrialisée du Saint-Laurent, la rive sud consomme de plus en plus l'électricité des grands affluents du Nord ; après Sorel, ce sera demain la Gaspésie. Les régions québécoises de ce premier groupe sont évidemment diverses. Elles ont cependant en commun de posséder de grosses entreprises et d'être les pays types de la « rencontre des deux mondes ». La Beauce n'appartient pas à cette catégorie ; elle n'en a ni la force économique, ni les problèmes.

B. — Nous ne pouvons pas davantage rattacher la *Basse-Beauce* dans un deuxième groupe de régions du Québec méridional : celui des unités ne possédant pratiquement pas d'industries. Ces pays sont souvent « vieux », d'économie modeste, dispersés et reliés, sans identification à leurs importants voisins. Ces milieux traditionnels sont les moins peuplés de la province et leur capital démographique se maintient à peine. Ces petits pays sont situés soit en bordure du Saint-Laurent, soit dans des bassins-culs-de-sac des « rebords » laurentiens ou apalachiens. Nous verrons tantôt que la *Haute-Beauce* et la *Chaudière laurentienne* sont de cette catégorie.

C. — La vallée moyenne de la Chaudière fait partie d'une troisième catégorie de régions qui sont, sur le plan de l'industrie qui nous occupe en ce moment, intermédiaires entre les deux premières catégories. Dans le présent groupe, la fonction originelle du cadre naturel n'a pas été démodée par une technique nouvelle et par les besoins pressants d'une civilisation dynamique. Nous retrouvons donc certains genres de vie traditionnels. Ces pays sont démographiquement faibles, car l'économie n'évolue pas au même rythme que la population. Le surplus de celle-ci est obligé d'émigrer. 70,000 personnes peut-être ont dû quitter le comté de Beauce depuis 100 ans. Dans ces conditions, le nombre total des habitants augmente lentement ; de Saint-Georges (inclusivement) à

Scott (inclusivement) la population de la *Basse-Beauce* a seulement doublé depuis les cinquante dernières années. Par comparaison, dans le même temps, celle de la vallée industrielle de la Mauricie (région appartenant à la première catégorie) se multipliait par 7. Et encore, la population de la Beauce n'a-t-elle augmenté que par suite de l'installation d'entreprises industrielles. Celles-ci se distinguent des industries du premier groupe non seulement par leur importance mais aussi par leurs caractères. Ici, elles sont de taille moyenne, diversifiées quant à la nature des produits transformés et souvent indépendantes du milieu local sur les plans de l'approvisionnement et du marché. De plus, leur existence tient à la présence de capitaines d'industries canadiens-français. Ces régions offrent alors beaucoup d'originalité : elle sont plus dynamiques, plus peuplées et d'économie plus variée que les régions du deuxième type ; en même temps, elles sont économiquement plus faibles mais socialement plus homogènes que les pays représentatifs de la première catégorie. Sur le plan de la civilisation, elles évitent les types presque exclusifs — prolétaire ou agricole — des deux groupes extrêmes. De même pour l'habitat. La *Basse-Beauce* n'est plus un « rang » mais elle n'a pas de « villes-volcans ». Les bourgs sont des villages-villes (Y. Martin), à mi-chemin du stade rural et du stade urbain. Ainsi, dans ces régions, le xx^e siècle a plutôt provoqué une évolution qu'une révolution. À nos yeux, elles sont à plusieurs points de vue les régions les plus représentatives du Canada français. Mais les pays de la Chaudière au nombre de trois ne sont pas tous semblables à la *Basse-Beauce*.³

Deux Beauces. La Chaudière hors de Beauce

a) Sur le plan géographique, l'on peut distinguer deux Beauces. La Beauce des fonds, installée sur le plancher de la vallée moyenne de la Chaudière à une altitude qui ne s'écarte pas de 50 pieds en plus ou en moins de la cote de 500 pieds. Elle n'est qu'une lisière de quelques mille pieds de largeur mais de 40 milles de longueur (de Saint-Georges à Saint-Maxime de Scott).

Pour résumer les derniers épisodes morphologiques de la *Basse-Beauce*, partons de la dernière submersion marine Champlain. À cette époque, la région était une basse plaine de niveau de base dont le relief était commandé par les derniers courants et marées ainsi que par l'apport en matériaux d'une Pré-Chaudière et de ses affluents. Après le départ définitif de la mer, la Chaudière proprement dite s'est installée en fonction des conditions fini-marines. Puisque l'encassement de cette rivière sera toujours faible, le cours d'eau débordera sur la plaine fluvio-marine et la coiffera d'une couverture propre aux plaines de débordement. La *Basse-Beauce* a donc quelque chose de la *Basse-Égypte*. La *Basse-Beauce* est une plaine, mais une plaine inondable par la Chaudière.

N'était-ce le renflement dans l'habitat à Saint-Georges, Beauceville, Saint-Joseph, l'Enfant-Jésus, Sainte-Marie et Saint-Maxime de Scott, cette *Basse-Beauce* ressemblerait encore à la forme typique du peuplement rural canadien-français. La *Basse-Beauce* qui est inscrite dans le relief environnant (la Haute-Beauce) canalise la circulation : elle est le site de l'une des routes qui relie la *Laurentie*⁴ à la Nouvelle-Angleterre ; de plus, un chemin de fer habite cette vallée et plusieurs ponts traversent la rivière.

L'unité géographique de la *Basse-Beauce* est assez forte pour que chacun des bourgs ait un air de famille. Le cadre naturel et l'histoire leur donnent un lien de parenté non équivoque. Le chiffre de population est partout modeste ;

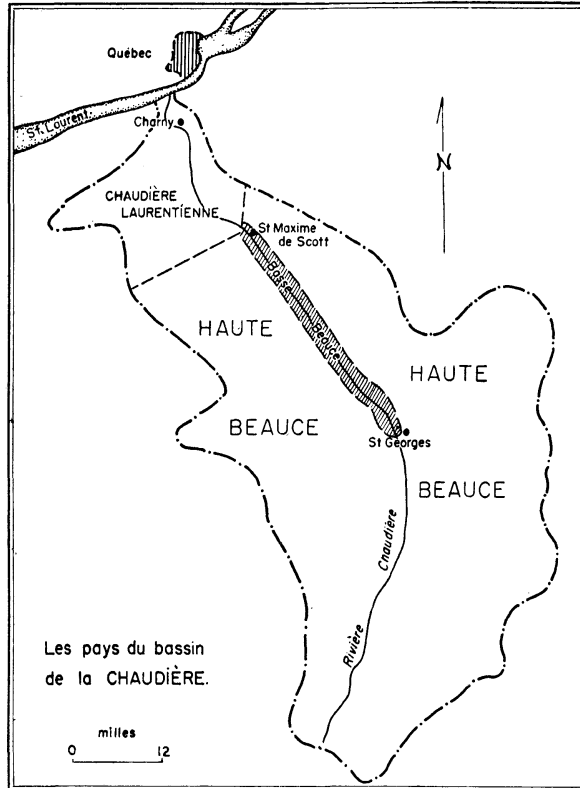
³ Le texte précédent a été partiellement publié dans la *Revue canadienne d'Urbanisme*, vol. V, n° 3 (1955).

⁴ La vallée du Saint-Laurent ; cette région correspond plus que moins au cœur du Canada français.

la structure du village est étirée ; le cœur des agglomérations est blotti sur la rive Est ; chaque paroisse est en partie vulnérable aux inondations ; enfin, un chemin de fer et surtout une route internationale traversent les villages et rendent le trafic de transit plus important que le trafic local. Tous les bourgs sont moyennement industrialisés comme nous l'avons vu. Malgré cette communauté des traits, chaque centre affiche une personnalité différente.

b) À cette Beauce de la Vallée, plus ancienne, plus bourgeoise et d'économie diversifiée s'oppose la Beauce des Hauteurs, agricole et forestière, plus

CARTE I



(carte dessinée par Jacques Lemieux)

Le bassin de la Chaudière est situé au Sud de la cité de Québec. La Haute-Beauce est la région la plus étendue des trois et elle encercle la Basse-Beauce. La Chaudière laurentienne isole les Beauces de Québec. La Haute-Beauce et la Chaudière laurentienne sont des pays ruraux ; le Basse-Beauce est une région moyennement industrialisée.

récente et plus isolée. Ici, l'altitude dépasse largement 1,000 pieds et elle atteint à différents endroits 3,000 pieds environ. Cette partie du bassin entoure la Basse-Beauce sur trois côtés comme le ferait un fer à cheval et elle s'étend du lac Mégantic (en amont) au rang Saint-Gabriel dans Sainte-Marie (rive droite) ainsi qu'au village de Saint-Elzéar (rive gauche). La Haute-Beauce occupe donc tout le bassin supérieur de la Chaudière et les ailes latérales de la section moyenne.

Morphologiquement, la Haute-Beauce est un plateau (section méridionale de la pénélaine apalachienne de M. Blanchard) surmonté de collines résiduelles

qui ont survécu à toutes les planations. Une vive érosion « normale » et glaciaire ayant accentué la raideur des versants des collines et ayant profondément entaillé le plateau, cette Beauce d'altitude sera aussi celle des *coteaux*, c'est-à-dire des pentes raides.

Au point de vue hydrologique, la *Haute-Beauce* est drainée par le cours supérieur de la Chaudière et par les affluents du cours moyen. La pente des lits est forte et les principaux tributaires confluent dans une même région située à l'amont de la *Basse-Beauce*. Ces conditions naturelles rendent élevé le coefficient d'écoulement et d'autant plus que la rétention pédologique et végétale est minime. Située en contre bas, la *Basse-Beauce* recevra donc relativement beaucoup d'eau. Or, à cause de sa faible pente, la Chaudière moyenne ne peut écouler à la même vitesse le flot d'eau qu'elle reçoit d'amont et des côtés. Le niveau supérieur de la rivière monte donc. Comme celle-ci est peu encaissée dans sa plaine, il se produit des débordements. Le réseau hydrographique de la *Haute-Beauce* commande donc le comportement de la Chaudière moyenne qui peut arroser aussi souvent qu'elle draine la *Basse-Beauce*. Lors de la plus grande inondation que cette région a connue, le 31 juillet 1917, le niveau des eaux, d'ailleurs retenues par des embâcles de billes de bois, s'est élevé de 32 pieds.

Beaucoup plus étendue, la *Haute-Beauce* possède une dizaine de milliers d'habitants de plus que la *Basse-Beauce* dont la population dépasse 20,000 âmes. La Haute-Beauce est un pays agricole et forestier.

c) La Chaudière se prolonge au-delà des pays de Beauce. Il lui reste encore 30 milles à parcourir pour rejoindre le Saint-Laurent près du pont de Québec. Nous suggérons de dénommer la région qu'elle draine : *Chaudière laurentienne* car elle se trouve dans les basses terres du Saint-Laurent. Les affluents sont peu nombreux. La pente du profil en long est beaucoup plus forte que dans la section précédente (17 pieds contre 2.5). La Chaudière est soit peu encaissée, soit enchâssée au fond d'une gorge profonde et étroite. À l'exception de Charny, qui est industrielle à la mesure de la *Basse Beauce*, la région a une économie agricole.

Conclusion

À notre point de vue, le *Québec méridional* peut donc se diviser en trois groupes de régions dispersées lorsqu'on l'examine suivant un indice industriel. Des zones sont fortement industrielles : la Mauricie. D'autres le sont très peu : l'île d'Orléans. Enfin, une troisième catégorie l'est moyennement : Joliette, Québec.

Les pays de la Chaudière (dont les limites ne coïncident pas strictement avec celles du bassin de la rivière) sont également au nombre de trois : une *Haute-Beauce* qui est un pays rural ; une *Basse-Beauce*, pays de petites industries ; la troisième section, qui est située en aval de la Beauce et qui peut s'appeler *Chaudière laurentienne* est un pays où prédominent les genres de vie ruraux.

Cette note d'aspect général nous a donc permis de situer la Beauce (l'un des « pays » les plus individualisés de la Laurentie) à l'intérieur du Québec méridional.

Elle nous a donné aussi l'occasion de préciser certains termes du vocabulaire géographique régional (Québec méridional, Laurentie, Haute-Beauce, Basse-Beauce, Chaudière laurentienne).

Louis-Edmond HAMELIN